

LES ÉTUDIANTS FANTÔMES

DÉCOUVRIR LE REPORTAGE

→ **Activité 4**

Extraits de la transcription :

Voix off

Direction Strasbourg, dans le nord-est de la France, son architecture, sa cathédrale et ses étudiants. Annalena, 25 ans, fait partie d'eux, ou plutôt, elle refait partie d'eux. Après 5 ans d'études en supérieur, elle s'est réinscrite à l'université mais cette fois, ce n'est pas pour suivre les cours.

(...)

Voix off

En France, seules les universités peuvent délivrer un convention de stage. Annalena s'est donc inscrite pour une licence en langues étrangères appliquées. Mais bien loin les bancs de l'école, elle fait partie de ces étudiants fantômes qui ne s'inscrivent pas à l'université pour les cours, mais uniquement pour obtenir le statut de stagiaire...

Bien que précaire, ce statut lui permet d'acquérir de l'expérience, une expérience indispensable pour obtenir une place sur le marché du travail. En attendant, faute de mieux, elle s'occupe des réseaux sociaux dans une association culturelle.

(...)

Voix off

Si le « community management » ne lui plaît pas particulièrement, en tant que stagiaire, c'est aussi et surtout son salaire qui pose problème.

(...)

Voix off

500 euros par mois pour 35h/semaine, faites le calcul ça correspond à moins de 3,50 euros de l'heure. Une rémunération qui pose question par rapport au rôle du stagiaire dans une entreprise. Si après 5 ans d'études, Annalena s'estime apte à s'engager totalement dans le monde du travail, ce n'est pas la vision de son employeur.

(...)

Voix off

Un monde du travail qui a de plus en plus de difficultés à accueillir les jeunes diplômés. En France, selon les chiffres officiels, le nombre de stagiaires a presque triplé depuis 2006. Ils sont aujourd'hui plus d'1 600 000. Pour Annalena, loin d'être indépendante, la fin de ses études a sonné comme un retour à la maison familiale.

(...)

Voix off

Face à cette situation, Annalena se rend compte qu'elle est bloquée dans un engrenage.

(...)

Voix off

Annalena se donne trois ans pour trouver un emploi dans le journalisme. A défaut, elle s'orientera vers une autre profession. Comme des milliers de jeunes en France et en Europe, elle fait partie de cette génération sacrifiée, qui n'a plus le droit de croire en sa vocation.

APPROFONDIR LA PROBLÉMATIQUE

→ **Activité 8**

Les principaux points de la *Charte européenne pour la qualité des stages et des apprentissages*

http://www.youthforum.org/assets/2014/04/internship_charter_FR.pdf

Le passage des jeunes des études au marché de l'emploi est marqué par des difficultés à trouver un emploi stable et de qualité ainsi qu'à toucher un salaire décent.

Un stage ou un apprentissage peut s'avérer utile pour faciliter l'accès des jeunes au marché de l'emploi. Or, la tendance est à remplacer des emplois de qualité par des stages. Cette situation est due à un manque de lignes directrices précises, un manque de recherche et de contrôle du marché du travail. C'est pourquoi nous demandons :

- aux pourvoyeurs de stages de s'engager à appliquer des normes de qualité ainsi qu'un code de conduite clair et cohérent ;
- aux partenaires européens de s'engager à établir des cadres légaux de qualité pour les stages et les apprentissages ;
- aux pourvoyeurs de stages et d'apprentissages, aux décideurs publics d'adopter un système d'accréditation et de garantir la reconnaissance des connaissances et compétences acquises grâce aux stages et apprentissages.

Les stages et les apprentissages doivent être une expérience d'apprentissage et :

- ne doivent pas aboutir à un remplacement de poste de travail.
- ne devraient pas exister en dehors de l'éducation formelle (si c'est le cas avec des critères précis)
- aident les jeunes à acquérir une expérience pratique indispensable
- doivent être réalisés sous le contrôle d'un superviseur afin de mesurer les progrès réalisés

Les stages et les apprentissages doivent répondre aux critères suivants :

- existence d'un contrat écrit stipulant les principes majeurs du stage/de l'apprentissage, les points de crédit apportés, les objectifs d'apprentissage, la durée.
- présence d'un superviseur pour accompagner les stagiaires/apprentis.
- remboursement des frais encourus ou d'autres avantages à la place.
- rémunération décente avec une compensation pour les heures supplémentaires.
- évaluation claire.

Les parties prenantes compétentes doivent développer des politiques de soutien et de contrôle pour des stages de qualité :

- par un cadre légal au niveau national, européen (mise en place, échanges de bonnes pratiques, accréditation).
- par un contrôle et des statistiques (disponibilités, durée, allocations, groupes d'âge, etc.).
- par des partenariats (entre tous les partenaires éducatifs et sociaux).